

Ports Rade de Toulon



Dossier de presse

Toulon, le 31/01/2024

RESULTAT 2023 DES ACTIVITES DES PORTS RADE DE TOULON

2023, UNE ANNEE D'EXCELLENCE ET D'OPTIMISATION

Avec une augmentation du chiffre d'affaires de 8% pour la plaisance et 6% pour le commerce, 2023 s'achève sur une note de croissance significative pour les Ports Rade de Toulon gérés par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var (CCIV). Les premiers résultats des efforts de diversification des trafics et d'amélioration de la performance économique ont ouvert la voie de la sécurisation du modèle. Volontaires dans leur rôle d'acteurs économiques majeurs du territoire, les ports et la place portuaire scellent en 2023 leur stratégie pour la préservation des emplois. En 2024, la CCIV annonce poursuivre les objectifs de performance et de qualité de service de ses activités portuaires, avec une accélération des sujets d'innovation et de décarbonation des activités.

Une feuille de route et des actions concrètes qui cette année encore viennent soutenir la politique durable de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM).

CONCESSIONS PLAISANCE, 2023 UNE ANNEE RECORD

Le bilan que dresse la CCIV pour 2023 relève une hausse de l'activité, notamment sur les plaisanciers en escale, qui se traduit par une **hausse globale de +8% du chiffre d'affaires** sur les ports de Saint-Mandrier, La Seyne-sur-Mer et Toulon. Un niveau d'activité que les ports de plaisance n'avaient jamais connue. Des résultats que l'on doit en grande partie à la capacité des Ports Rade de Toulon à appliquer une **gestion optimisée du plan d'eau** et également à **fidéliser leur clientèle**, notamment par la qualité de service comme le soulignent les statistiques de satisfaction relevés plus bas.

+8% de chiffre
d'affaires

96% de
satisfaction

13,4 tonnes de déchets collectés
dans les points propres des ports de
plaisance

100% de certifications environnementales L'ensemble des 5 ports de plaisance gérés par la CCIV ont confirmé ou maintenu leurs certifications AFNOR ISO 14001 **sur la dizaine de ports de plaisance certifiés en France**, et « Ports Propres actifs en biodiversité » **sur les 53 ports certifiés en France** qui compte 473 ports maritimes. Fidèle à ses engagements environnementaux, la CCIV a **sensibilisé sur les ports plus de 1000 plaisanciers et scolaires** à la préservation du milieu marin.

Sûreté-sécurité Dans la continuité des quatre années précédentes, l'effort engagé sur la sûreté-sécurité des biens et des personnes a été maintenu : renforcement des rondes d'agents de sécurité, actions de sensibilisation des plaisanciers, des installations sécurisées et surveillées H24, 7/7 en temps réel, avec pour résultat **aucun incident déploré sur 2023**. Partenaire des autorités, et détentrice d'une expertise reconnue, la CCIV s'est vu confier avec succès le pilotage du projet de Contrôle aux frontières (espaces hors Schengen) pour les infrastructures de plaisance.

Innovation de service La CCIV et L'UCPA ont mis en place en 2023 un partenariat inédit destiné à accompagner les plaisanciers dans les bonnes pratiques nautiques. Un premier cycle d'ateliers a rassemblé plusieurs dizaine de participants toulonnais.

Satisfaction et qualité de service Une politique engagée et une gestion optimisée qui a séduit les plaisanciers puisque 2023 marque une hausse significative de la satisfaction client et de la qualité de service :

- Avis global sur le port : **96%** de satisfaction, dont 64% de très satisfaits (+10 pts)
- Accueil et disponibilité des équipes : **99%** de satisfaction, dont 84% de très satisfaits (+10 pts)

95% des plaisanciers accueillis en escale déclaraient souhaiter revenir en rade de Toulon pour un prochain séjour.

Investissements En dépit de la fin de sa concession plaisance, la CCIV a maintenu son programme de travaux. Elle a livré, comme annoncé, la réhabilitation de l'aire de carénage traditionnelle de Saint Mandrier, et le renforcement des enrochements de la digue Est de St Louis du Mourillon.

DIVERSIFICATION, QUALITE & DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Avec les acteurs de place portuaires, la CCIV a **intensifié dès 2022 les efforts commerciaux pour diversifier les trafics dans un objectifs de pérenniser les emplois**. Une stratégie qui s'est avérée payante en 2023. Malgré la baisse de 13% en nombre de passagers de l'activité ferry, la CCIV affiche une **croissance de près de 6%** sur la concession commerce. Une baisse qui s'observe chez l'ensemble des opérateurs maritimes reliant la Corse et le continent. Portée par l'import-export de véhicules neufs et une hausse de l'activité vrac pour le compte des acteurs économiques régionaux, **le fret a augmenté de 23%**.

+6% de
chiffre d'affaires

Env. 250
emplois directs

17M€ de retombées
estimées en dépenses de
passagers ferry

90% des croisiéristes
et **97%** des passagers ferry
recommandent Toulon

	2023 vs. 2022
Nombre Escales	+1,6%
Nombre Véhicules de Tourisme	- 12,6%
Nombre Véhicules neufs non immatriculés	X 3,5
Nombre Fret roulier en Tonne	+30,8%
Nombre Fret roulier en nombre PL	- 0,3%
Nombre EVP (containers)	X 17
Total Passagers Ferry et Croisière	- 8,7%
Total Fret "Cargo" en Tonne	+18,8%

Poursuite de la dynamique commerciale Afin de faire connaître les atouts des Ports de la rade de Toulon sur les marchés du fret et de la croisière, les équipes de la Direction des Ports de la CCIV se sont rendues sur **8 salons professionnels nationaux et internationaux** accompagnées des acteurs de la place portuaire. La reconduite en 2023 de l'opération de promotion du terminal fret multimodal de Brégaillon auprès de ses marchés, le « **BUSINESS MARITIME DAY** » a conquis le 5 décembre plus de 100 prescripteurs et entreprises ciblées.

Qualité de Service Le haut niveau de qualité de la politique relation client notamment sur la croisière où les Ports Rade de Toulon défendent un positionnement premium et luxe, et d'exploitation des équipements a été relevé en 2023. Les enquêtes de satisfaction indiquent que **90% des croisiéristes** et **97% des passagers ferries recommandent Toulon**.

Sûreté/Sécurité Avec la réactivation du plan Vigipirate à l'échelle nationale, l'accent a été mis en 2023 sur le renforcement des plans de sûreté-sécurité. Afin de garantir un niveau sûreté exemplaire, la CCIV a fait le choix depuis plusieurs années d'internaliser ces compétences. Les 39 agents agréés ont procédé à **un million et demi de contrôles de sûreté passagers**. Le plan d'action a été complété par le déploiement d'un détecteur d'explosif portable et plusieurs opérations conjointes organisées avec les services de l'Etat. Enfin, marqueur fort du niveau de sûreté, l'audit sûreté du terminal croisière de la Seyne sur Mer a conclu à un « zéro Non-conformité ».

Multimodalité Début février, le Terminal Fret de Brégaillon à La Seyne-sur-Mer a vu l'arrivée des premiers trains, **15 trains** de marchandises, dont certains pour le ministère des armées, ont depuis confirmé la remise en service des dessertes ferroviaires du terminal. Des études sur d'autres chargements sont en cours.

Opérations XXL Le Terminal Quai lourd industriel de Brégaillon a accueilli jusqu'à l'été le montage par l'entreprise Fayat de l'imposante grue 103P de 51 mètres de hauteur destinée à la base navale. Le quai offre la possibilité de traiter des opérations industrielles sur mesure, avec sa capacité de **40T/m²** c'est l'un des seuls quais lourds de Méditerranée, occupé sur tout 2024, il fera l'objet de travaux de renforcement en fin d'année.

2024

UNE ANNEE BASEE SUR DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Pour sa stratégie portuaire 2024, dans la continuité d'une politique d'optimisation économique, la CCIV actionne **trois axes essentiels pour stimuler et ancrer ses activités**. Elle ambitionne de diversifier et **sécuriser son modèle économique** par l'élargissement de la clientèle. Un vaste programme d'investissements viendra supporter la performance globale, en mettant un accent particulier sur la **sécurité et l'adoption de pratiques écologiques innovantes** visant une meilleure intégration du port dans son territoire dans la droite ligne des ambitions de la Métropole TPM. Enfin, 2024 portera une stratégie engagée marquée par une signature forte : une **qualité opérationnelle et de service exemplaire**.

En synthèse

#1 DEVELOPPEMENT RAISONNE DE L'ACTIVITE

- Poursuivre l'intégration de nouveaux clients pour **dérisquer le modèle économique** : projection de 5,5% de croissance de chiffre d'affaires
- Ancrer durablement les **dessertes ferroviaires** pour des solutions logistiques multimodales **décarbonées**
- **Promouvoir** les Ports de Commerce de la rade de Toulon auprès des acteurs économiques en pleine coopération de la place portuaire
- Organiser les activités afin de **minimiser l'incidence sur les villes**

#2 RENTABILISER LES ACTIONS

- Rechercher la **performance économique** sur l'ensemble des sujets : exploitation, sureté, sécurité, environnement, actions commerciales...
- Poursuivre les **investissement opérationnels**

#3 DE L'EXCELLENCE TECHNOLOGIQUE A L'EXCELLENCE DANS LES SERVICES & L'ENVIRONNEMENT

- Un panel **d'innovations** pour un Port Propre
- Stimuler la Filière **Hydrogène vert** dans le Var
- Un « **Port Sûr** » : Viser le 0 non-conformité des audits sûreté du Ministère
- Un « **Port orienté client** » : Viser les **98% de Satisfaction Clients** Passagers et Logisticiens
- Lancement de la **Certification ISO 9001** pour l'activité fret

[FOCUS] LES PORTS RADE DE TOULON, LES INNOVATIONS POUR UN AVENIR INTELLIGENT & DECARBONE

Alors que les accords de la COP28 appelaient fin 2023 à la réduction progressive des énergies fossiles, la CCI du Var (CCIV) consolide sa stratégie de transition énergétique. Plus globalement, elle inscrit durablement le développement de ses activités portuaires dans un programme concret d'innovations qu'elle entend mener dans la droite ligne de la politique régionale « une COP d'avance » visant à faire de la Région Sud une région exemplaire en matière d'environnement pour une meilleure qualité de vie.

Ancrés dans le développement durable de leur territoire, les Ports Rade de Toulon gérés par la CCIV portent l'ambition de la Métropole TPM de faire de « **Toulon le Port le plus propre de Méditerranée** » qu'il s'agisse du transport de passagers ou de marchandises. Ils s'appuient pour cela sur une stratégie qui vise à gommer les nuisances liées à l'activité maritime par le déploiement d'une combinaison d'innovations portant sur **les nouvelles énergies, le smart port, les pollutions sonore et atmosphérique, la maîtrise des ressources.**

La rapidité de déploiement des actions bénéficie de la capacité de la CCIV à capter des financements européens via le **programme Interreg-Marittimo**. En 2023, **3M€ lui ont été attribués pour 9 projets, dont 4 liés directement à l'innovation portuaire.**

LE PROGRAMME AMIRAL : GREENBAY

LA CREATION D'UNE NOUVELLE CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE A L'ECHELLE EUROPEENNE UNIQUE AU MONDE

Aligné à la politique régionale « **une COP d'avance** » pour concilier économie maritime et environnement, l'objectif du programme GREENBAY est de faire entrer les ports de commerce dans une démarche « **0 impact environnemental** ». Forte de son succès dans le déploiement de la certification Ports Propres dans les ports de plaisance, pour laquelle il n'existe pas d'équivalence connue pour les Ports de Commerce au niveau européen, la CCIV engage la déclinaison de cette certification avec le soutien de l'Europe, en partenariat avec la Région Sud, l'AFNOR, Ifremer, la CCI Corse, les Ports de Livourne et de la Spezia, pour créer une nouvelle norme environnementale « Ports Propres » spécifique aux Terminaux à Passagers.

Ce projet **répond aux objectifs de la Politique Environnementale des Ports de Commerce de la CCIV, des ambitions environnementales de la Métropole TPM et du point 13 de la « Charte croisière durable Méditerranée »**. Il couvre un large prisme tel que la pollution de l'air, la transition énergétique, la maîtrise des ressources, la qualité de l'eau, le tri des déchets ou encore les nuisances sonores. Les études démarrent en 2024, les premières actions seront initiées sur le terminal passagers pilote Toulon Côte d'Azur, pour être ensuite déployées sur d'autres ports.



Budget 1M€, financé à 80% par l'Europe | Partenaires : l'AFNOR, Ifremer et Région Sud

Partenaires opérationnels : CCI Corse, ADSP MTS (Port de Livourne), AdSPMLOR (Port de la Spezia)

Investie dans le déploiement d'un écosystème hydrogène régional avec la création du **programme HYNOVAR**, la CCIV stimule depuis 2016 les innovations autour de l'hydrogène décarboné et contribue à la mise en relation entre acteurs pouvant structurer une filière à l'échelle de la région et faire émerger des projets concrets, comme le projet SUNRHYSSE qui vise à créer une unité de production d'hydrogène sur le plateau de signes. Précurseur pour certaines solutions de décarbonation des activités, et en complément des travaux d'électrification des quais portés par la Métropole, la CCIV engage dès à présent la rade de Toulon dans une **véritable stratégie portuaire décarbonée en faveur de l'innovation et des applications liées à l'hydrogène vert** au sein de ses installations.

StandbHY, une première dans les ports français

STANDBHY, lancé par la CCIV, est le projet de connexion électrique des navires à quai via un **groupe électrogène mobile fonctionnant à l'hydrogène décarboné** sur le terminal portuaire de Brégaillon à La Seyne sur mer. L'objectif est identique à celui du projet CENAQ : permettre aux navires de couper leurs moteurs lorsqu'ils sont à quai, en version solution mobile pour les terminaux isolés à marchandises ou passagers.

Budget : 1,1 M€, 800 000€ financés par la Région Sud

HYnomed, développer des stations de production et de distribution d'hydrogène

La société HYNOMED, créée en 2020, regroupe Engie, la CCIV et la Caisse des Dépôts. Après avoir remporté un appel à projet de l'ADEME sur les écosystèmes hydrogène, HYNOMED prépare l'implantation d'une **station de distribution d'hydrogène sur le terminal fret de Brégaillon**. Avec une capacité de 400 kg / jour, elle permettra d'avitailer les mobilités maritime et terrestre d'ici 2025.

Budget : Engie, CCIV, Caisse des Dépôts 4 M€, 2M€ subventionnés par la Région Sud et l'ADEME

H2move, un écosystème hydrogène transfrontalier entre la France et l'Italie

H2MOVE, intitulé "Hydrogène pour une Mobilité Verte et Durable", initié par la CCIV vise à établir les fondements d'une **vallée de l'hydrogène à l'échelle transfrontalière**, grâce à la conduite d'études permettant de faire émerger des scénarios à court, moyen et long termes pour des prises de décision dès 2027. *Budget : 4,2 M€, 80% financé par l'Europe*



Chef de file : CCI PACA (CCI du Var et CCI Nice Côte d'Azur)

Avec CapEnergies, CCI de Corse, Universités de Corse-Pascal-Paoli/Gênes/Pise/Cagliari, Région Sud, Régions Ligurie/Toscane/Sardaigne/, AdSPMLOr (Port de la Spezia), Chambre de commerce d'industrie d'artisanat

et d'agriculture de Gênes, ADSP MTS (port de Livourne), Ecoles MINES Paris PSL.

Le ferroviaire décarboné, partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure Mines Paris

La CCIV a commandité une étude portant sur l'évaluation de la possibilité de déploiement d'infrastructures de recharge pour des **engins ferroviaires à batterie ou hydrogène** dans un terminal portuaire (Terminal Fret de Brégaillon).

HYvar, la formation des porteurs de projets hydrogène

Par l'intermédiaire de son organisme Capforma, la CCIV propose des **formations exclusives « prêtes à acquérir » ou sur-mesure aux acteurs désirant développer des activités et projets hydrogène**. Cette formation regroupe trois acteurs publics et privés, complémentaires et reconnus pour leur expertise : CHABAS H2, H24 Project et CCI du Var. Au programme : les Fondamentaux hydrogène, la sécurité-règlementation, la gestion de projets hydrogène, les usages stationnaires et la mobilité hydrogène. *Contact CAPFORMA : 04 94 22 81 40*

RENEWPORT, VERS DES PORTS POLES D'ENERGIE PROPRE

RENEWPORT soutient la transition des **ports Méditerranéens** vers l'usage des énergies renouvelables pour en faire des **producteurs d'énergies vertes**.



Budget : 3 M€, financé à 80% par l'Europe

CLASTER, LIMITER LES NUISANCES SONORES AUX ABORDS DU PORT DE TOULON

CLASTER vise à réaliser trois actions pour réduire concrètement les nuisances sonores sur le port de Toulon : remplacement des hauts parleurs, installation de capteurs pour la détection du bruit et de supports élastiques permettant de diminuer les bruits des véhicules empruntant la rampe des navires.



Budget : 1,7 M€, financé à 80% par l'Europe

EASY2LOG, SOLUTIONS PROPRES & INTELLIGENTES POUR DOPER LES OPERATIONS PORTUAIRES

EASY2LOG imagine des moyens plus efficaces pour **transporter et stocker les marchandises** dans les régions transfrontalières, grâce au développement de **services digitaux intelligents et respectueux de l'environnement**.

Dans le cadre de ce projet, les Ports Rade de Toulon se feront « port laboratoire » dès 2024 en testant **en conditions réelles** de l'imagerie issue de **drones aériens autonomes 4G/5G pilotés par une plateforme logicielle unique en son genre**. Cette technologie **d'intelligence artificielle** viendra compléter les opérations à terre conduites par les équipes portuaires pour les usages de sécurité, sûreté, d'exploitation comme le comptage des véhicules neufs.



Budget : 2M€, financé à 80% par l'Europe

Contacts presse

Sabrina FOUQUES - Service Communication - 04 94 22 89 67 | M. 06 80 15 47 61 - sabrina.fouques@var.cci.fr

Laurence NEID - Pôle Développement Commercial-Marketing, Ports Rade de Toulon - 04 94 22 89 91-

laurence.neid@var.cci.fr | www.portsradetoulon.com